

Enquête auprès des ménages sur la fraude et la perception des risques : *premiers résultats*

Plan de présentation

- 1. Une démarche pilote innovante**
- 2. Principaux résultats préliminaires**
- 3. Perspectives de travail**

1. Une démarche pilote innovante

Enquête directe auprès des ménages : une première en France

Enquête pilotée par la DNLF et la Direction Générale des Entreprises (DGE) et réalisée par le CREDOC.

Aspects méthodologiques :

- **Technique d'enquête** : face-à-face,
- **Echantillon** : 2 004 personnes majeures, vivant en France, (2 fois l'échantillon de l'Eurobaromètre de la Commission Européenne).
- **Questionnaire garantissant l'anonymat et la confidentialité des réponses,**
- **63 questions dédiées à la fraude** (certaines questions identiques à celles de l'Eurobaromètre en vue d'une analyse comparative),
- **Technique d'échantillonnage** : méthode des quotas.

1. Une démarche pilote innovante

- **Enquête réalisée sur trois volets :**
 1. Le travail dissimulé : soi-même et son entourage,
 2. La perception des risques encourus,
 3. L'acceptabilité de la fraude.

- **Bon déroulement de l'enquête :**
 - Retours du terrain positifs,
 - Taux de non-réponse de 3% environ.

- **Résultats cohérents avec d'autres travaux** (DARES, Commission Européenne...),

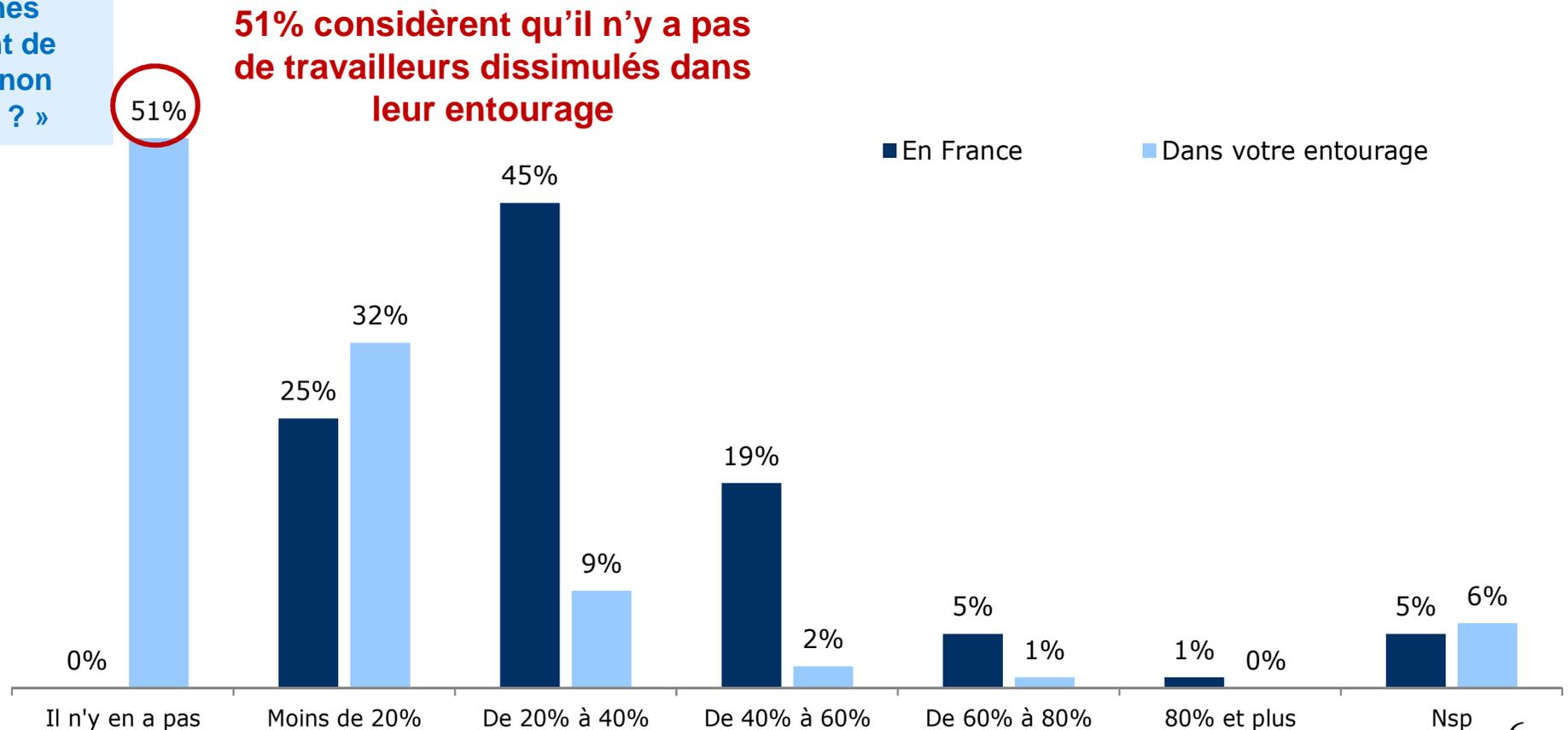
- **Pertinence d'interroger l'ensemble de la population adulte et non pas les seuls salariés** : la fraude concerne aussi les chômeurs et les étudiants.

Résultats préliminaires :
Les perceptions de la fraude

2. Principaux résultats préliminaires (bruts)

70% des personnes interrogées considèrent que la proportion de travailleurs dissimulés est supérieure à 20%.

Q24 - « A votre avis, quelle est la proportion de personnes travaillant de manière non déclarée ? »

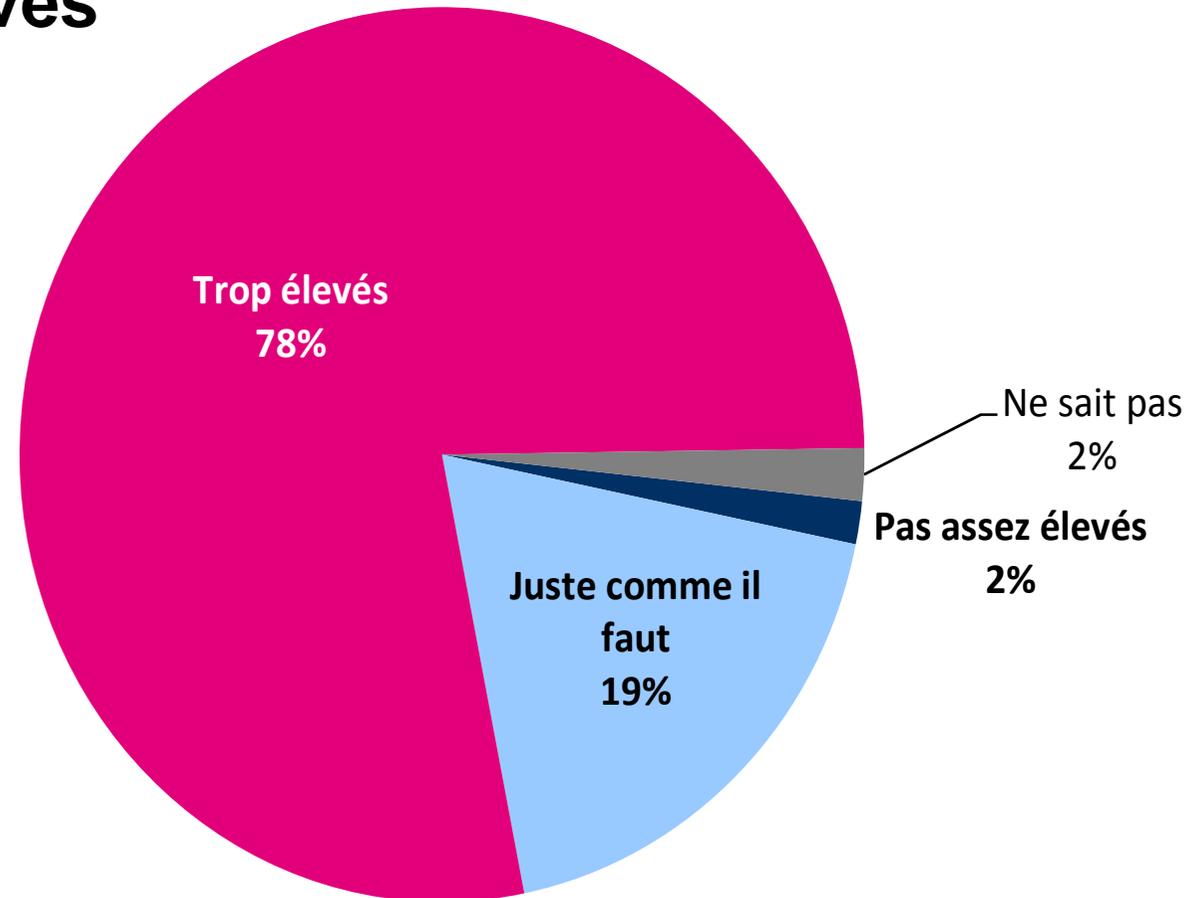


Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015

2. Principaux résultats préliminaires

Près de quatre personnes sur cinq (78%) jugent les prélèvements trop élevés

« Les prélèvements obligatoires, c'est-à-dire les impôts et cotisations sociales, en France aujourd'hui vous semblent-ils... ? »

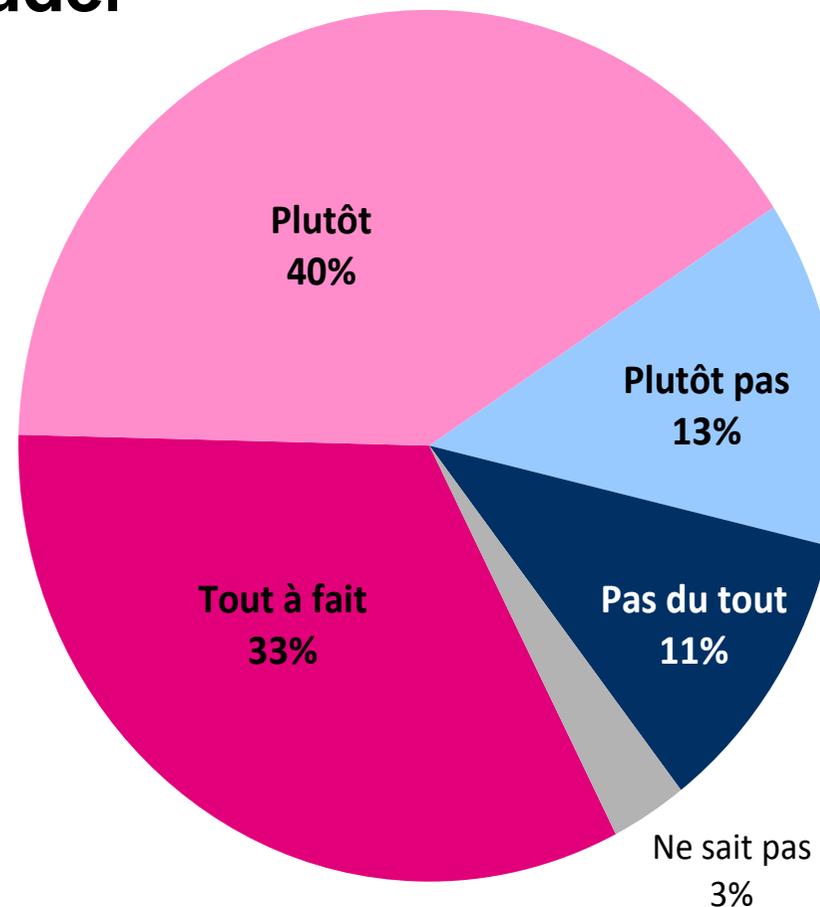


Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015

2. Principaux résultats préliminaires

Trois personnes sur quatre (73%) jugent que le niveau des impôts incite à frauder

Selon vous, le niveau de prélèvements obligatoires actuel incite-t-il à frauder ?»

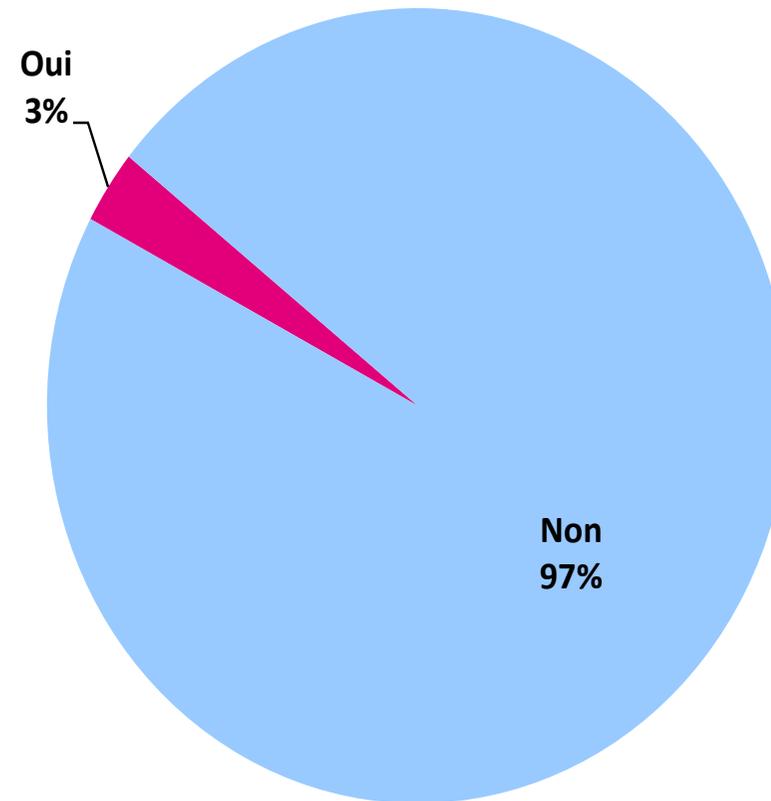


Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015

2. Principaux résultats préliminaires

**3% des personnes déclarent
avoir fraudé le fisc l'année
dernière**

« L'année dernière,
avez-vous omis de
déclarer une partie de
vos revenus ? »



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015

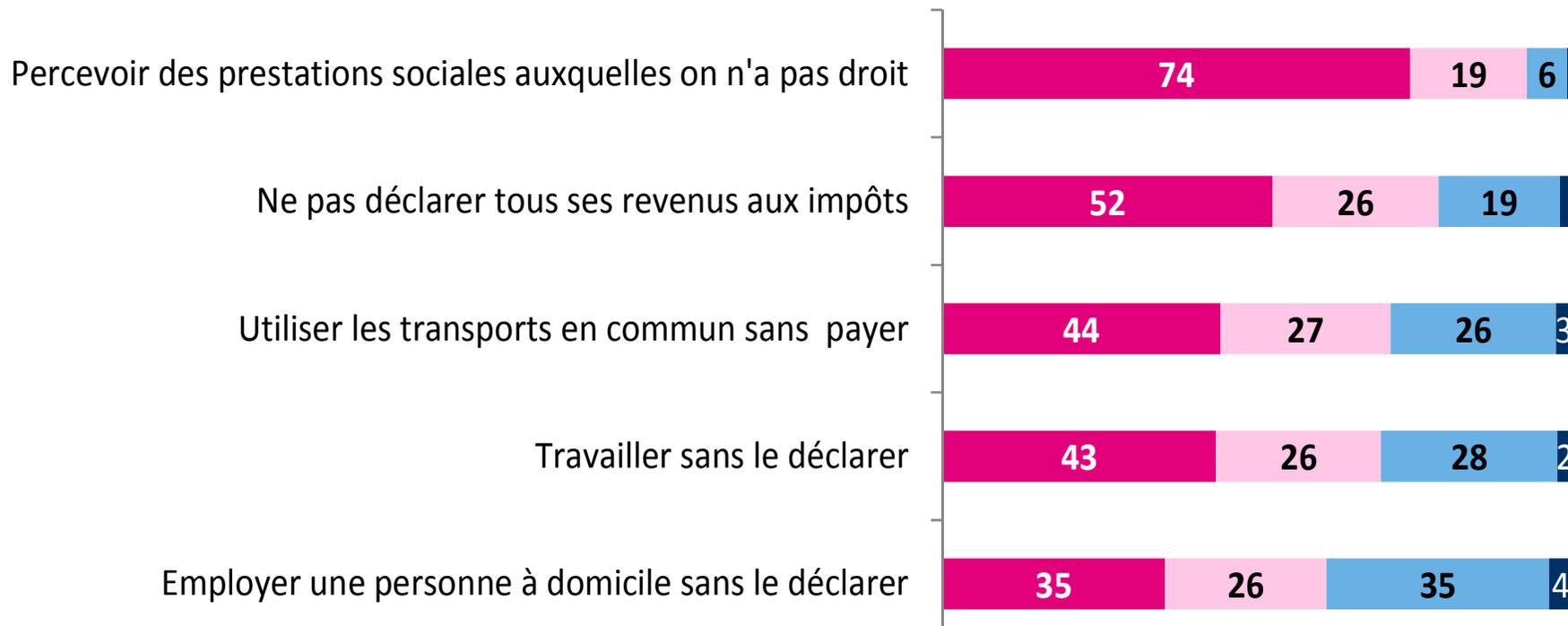
2. Principaux résultats préliminaires

**La fraude la plus grave
serait de percevoir des
prestations sociales
auxquelles on n'a pas droit**

« Pour chacun des
comportements suivants,
pouvez-vous nous dire si vous
les jugez acceptables ou non ? »

1 = « **Totalement inacceptable** »
10 = « **Totalement acceptable** »

■ Totalement inacceptable ■ Relativement inacceptable ■ Toléré ou acceptable ■ Totalement acceptable



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015

Résultats préliminaires :
La perception des risques encourus

2. Principaux résultats préliminaires

La sous-déclaration de revenus est perçue comme la plus risquée

« Selon vous, le risque d'être repéré par l'administration est-il élevé... ? »

1 = « aucune chance d'être repéré »
10 = « forcément repéré »

	Moyenne des réponses
Lorsqu'on ne déclare pas l'ensemble de ses revenus aux impôts ?	7.13
Lorsqu'on reçoit des prestations sociales sans y avoir droit ?	6.84
Lorsqu'on travaille sans être déclaré (travail dissimulé) ?	5.52
Lorsqu'on ne déclare pas l'emploi d'une personne à domicile ?	5.19

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015

2. Principaux résultats préliminaires

La sous-déclaration de revenus est perçue comme la plus risquée

« Selon vous, le risque d'être repéré par l'administration est-il élevé... ? »

1 = « aucune chance d'être repéré »
10 = « forcément repéré »

	Très risqué	Moyennement risqué	Peu risqué	Total
Lorsqu'on ne déclare pas l'ensemble de ses revenus aux impôts ?	31.6%	40.5%	27.9%	100%
Lorsqu'on reçoit des prestations sociales sans y avoir droit ?	29.6%	37.3%	33.2%	100%
Lorsqu'on travaille sans être déclaré (travail dissimulé) ?	13.5%	28.9%	57.6%	100%
Lorsqu'on ne déclare pas l'emploi d'une personne à domicile ?	15.5%	21.6%	62.9%	100%

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015

2. Principaux résultats préliminaires

« Selon vous, le risque d'être repéré par l'administration est-il élevé... ? »

Les femmes jugent le risque d'être détecté plus élevé que les hommes

	Très risqué	Moyennement risqué	Peu risqué	Total
Lorsqu'on travaille sans être déclaré (travail dissimulé) ?				
Femmes	16.4%	31%	52.6%	100%
Hommes	10.1%	26.6%	63.3%	100%
Lorsqu'on ne déclare pas l'emploi d'une personne à domicile ?				
Femmes	19%	22.7%	58.3%	100%
Hommes	11.8%	20.2%	68%	100%

2. Principaux résultats préliminaires

« Selon vous, quel est le montant de pénalité pour une fraude s'élevant à 1000€ ? »

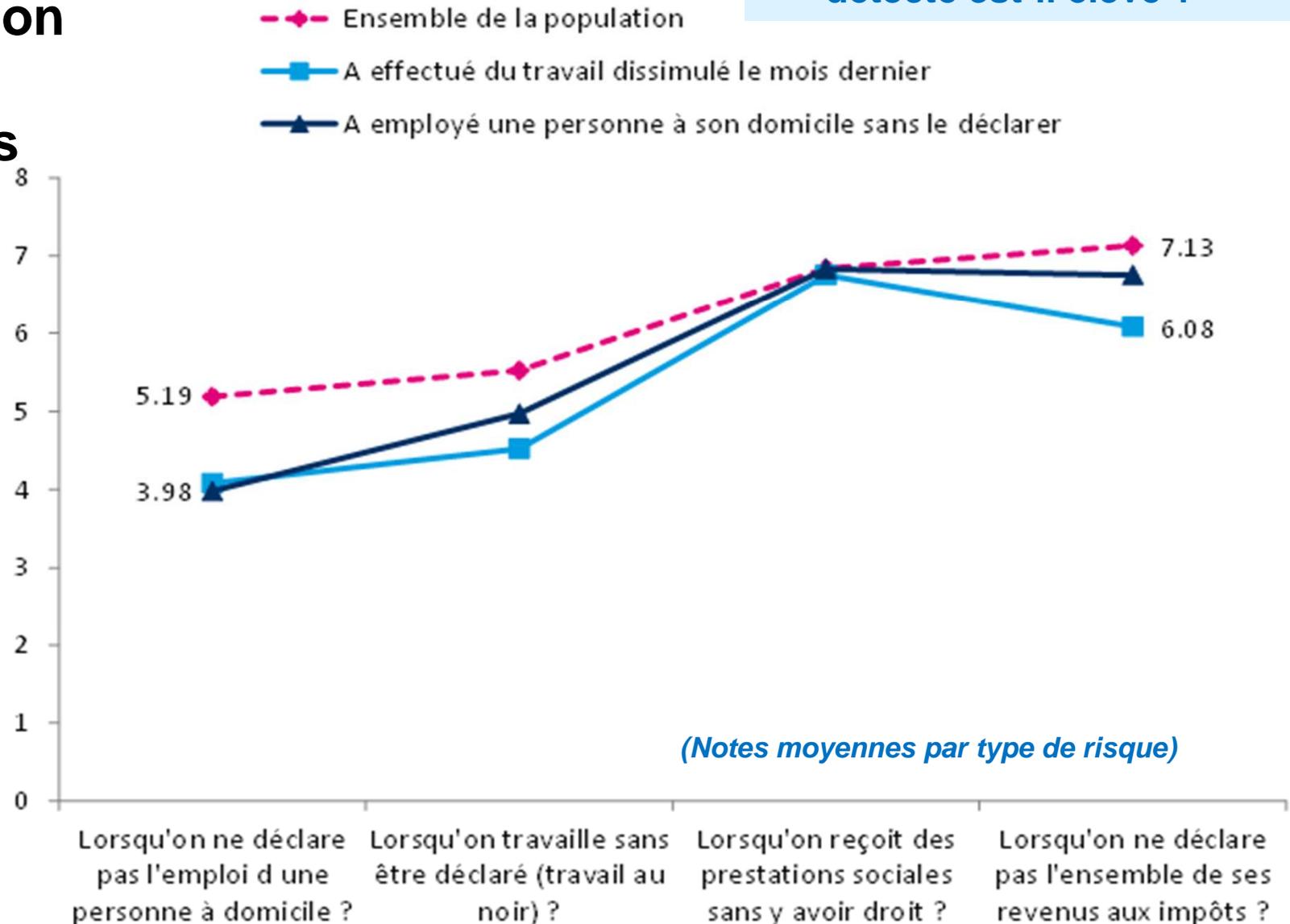
	Ensemble de la population	Hommes	Diplômés du supérieur	Hauts revenus	60 ans et plus
Lorsqu'on ne déclare pas l'emploi d'une personne à domicile	1 906€	1875€	1 880€	1 723€	1 506€
Lorsqu'on travaille sans être déclaré	1 854€	1825€	1 794€	1 570€	1 553€
Lorsqu'on ne déclare pas l'ensemble de ses revenus aux impôts	1 502€	1322€	1 294€	1 031€	994€
Lorsqu'on reçoit des prestations sociales sans y avoir droit	1 452€	1380€	1 298€	1 186€	1 227€

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015

2. Principaux résultats préliminaires

Les fraudeurs ont une perception du risque encouru plus faible

« Selon vous, le risque d'être détecté est-il élevé ? »



Résultats préliminaires :
Le travail dissimulé

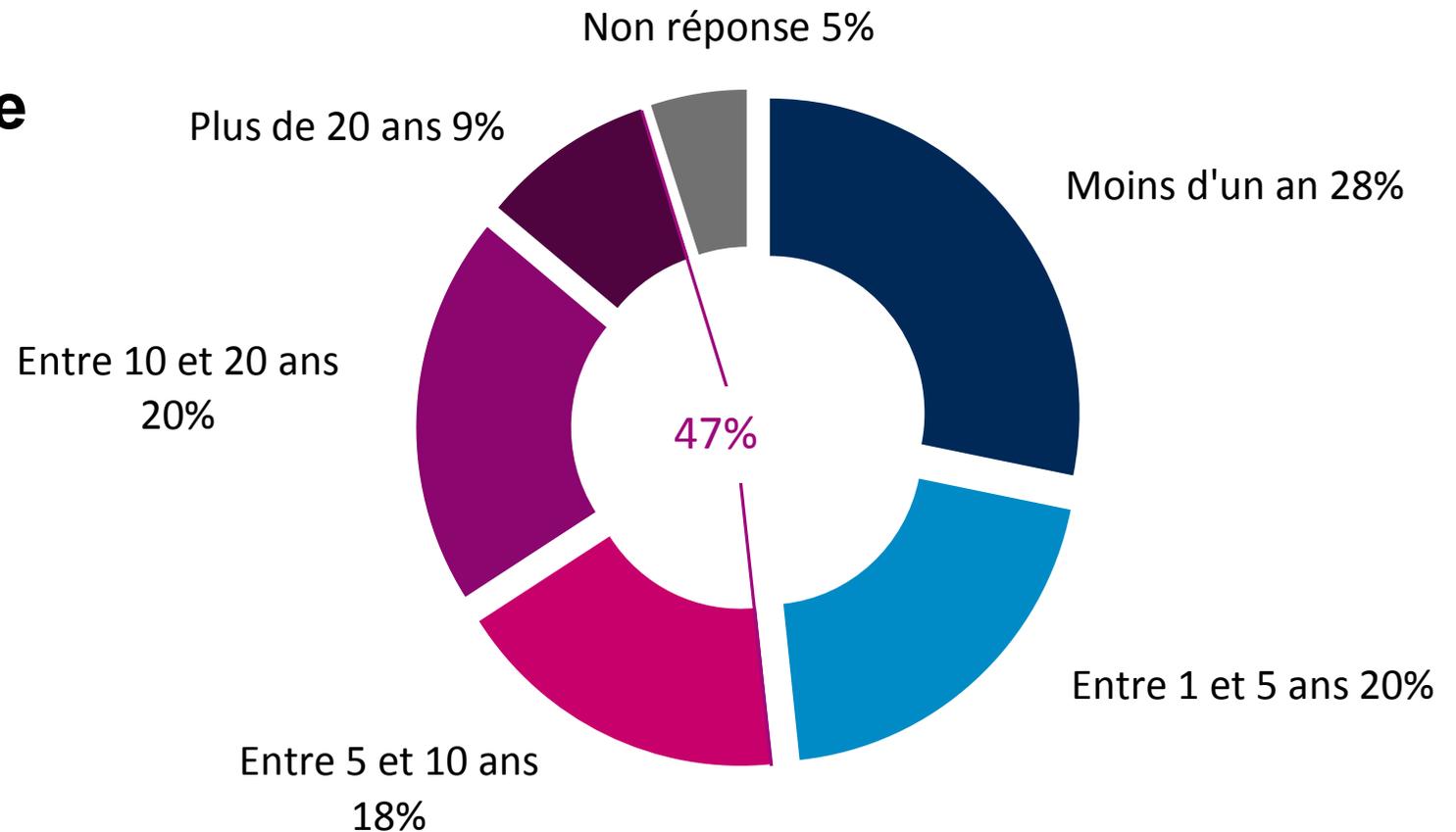
2. Principaux résultats préliminaires

8,6 %
des personnes interrogées
admettent avoir travaillé
sans être déclarées entre
2012 et 2015*

3,9 %
des personnes interrogées
reconnaissent avoir
travaillé de manière
dissimulée en 2015*

2. Principaux résultats préliminaires

**Près de la moitié
des travailleurs
non déclarés
exercent une
activité dissimulée
depuis plus de
cinq ans**



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015

2. Principaux résultats préliminaires

« Par rapport à 2012, votre activité dissimulée est-elle plus fréquente, moins fréquente ou identique ? »

Vous travaillez de manière dissimulée...



2.2% plus souvent qu'en 2012

=

1.3% aussi souvent



5.0% moins souvent

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015

2. Principaux résultats préliminaires

**Une personne sur deux déclarant
avoir travaillé de manière
dissimulée le mois dernier est
inactive ou au chômage**

(échantillon faible)

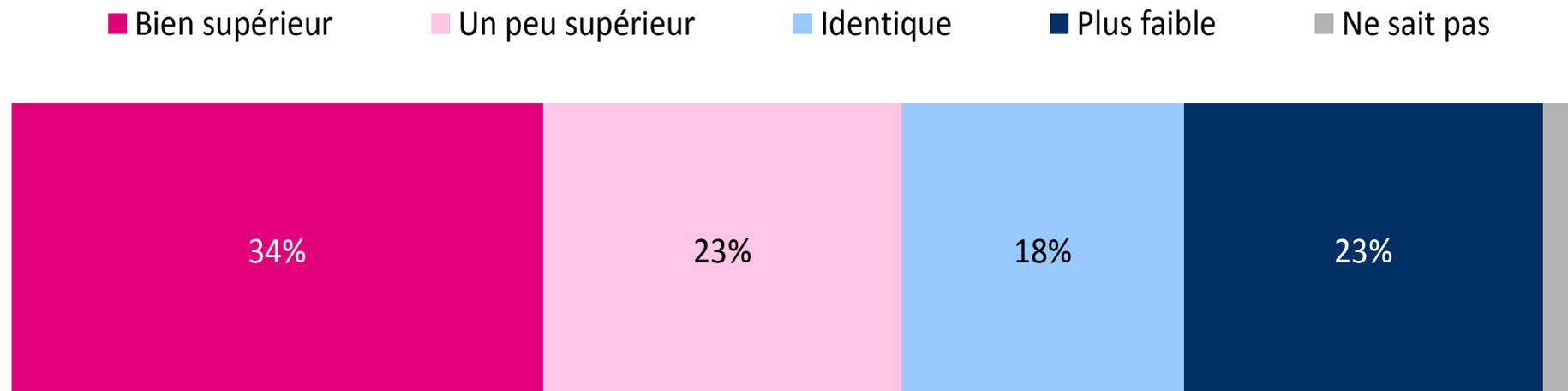
■ Inactif ou chômeur ■ Actif salarié ■ Actif à son compte



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015

2. Principaux résultats préliminaires

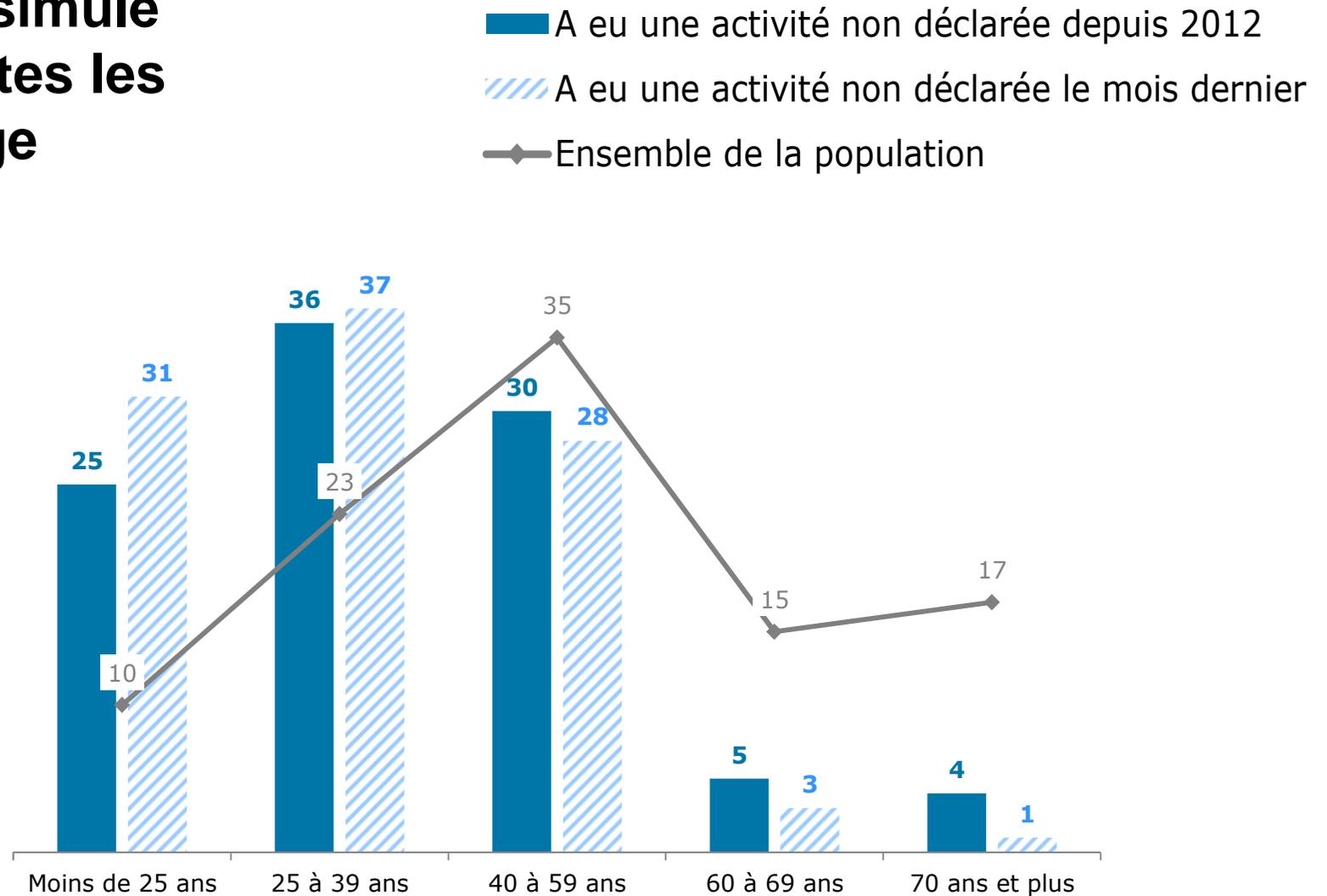
**Près de trois fraudeurs sur cinq
(57%) pensent qu'ils gagnent plus
en n'étant pas déclarés**



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015

2. Principaux résultats préliminaires

Le travail dissimulé concerne toutes les tranches d'âge



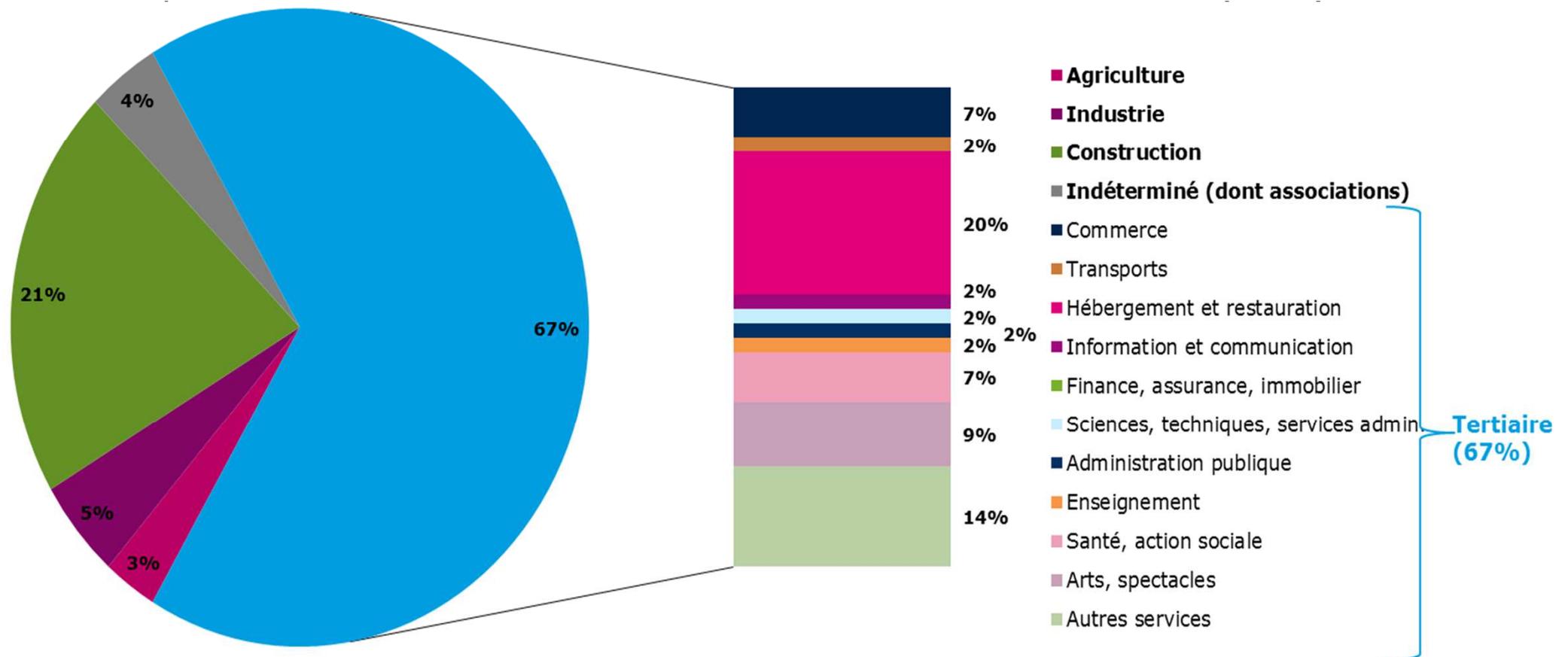
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015

2. Principaux résultats préliminaires

Les secteurs d'activité les plus touchés

Le travail au noir au cours du mois de mai 2015 s'exerce principalement dans la construction, l'hébergement- restauration et les arts et spectacles

Secteur d'activité de l'activité non déclarée, question ouverte recodée par l'enquêteur selon les secteurs NAF

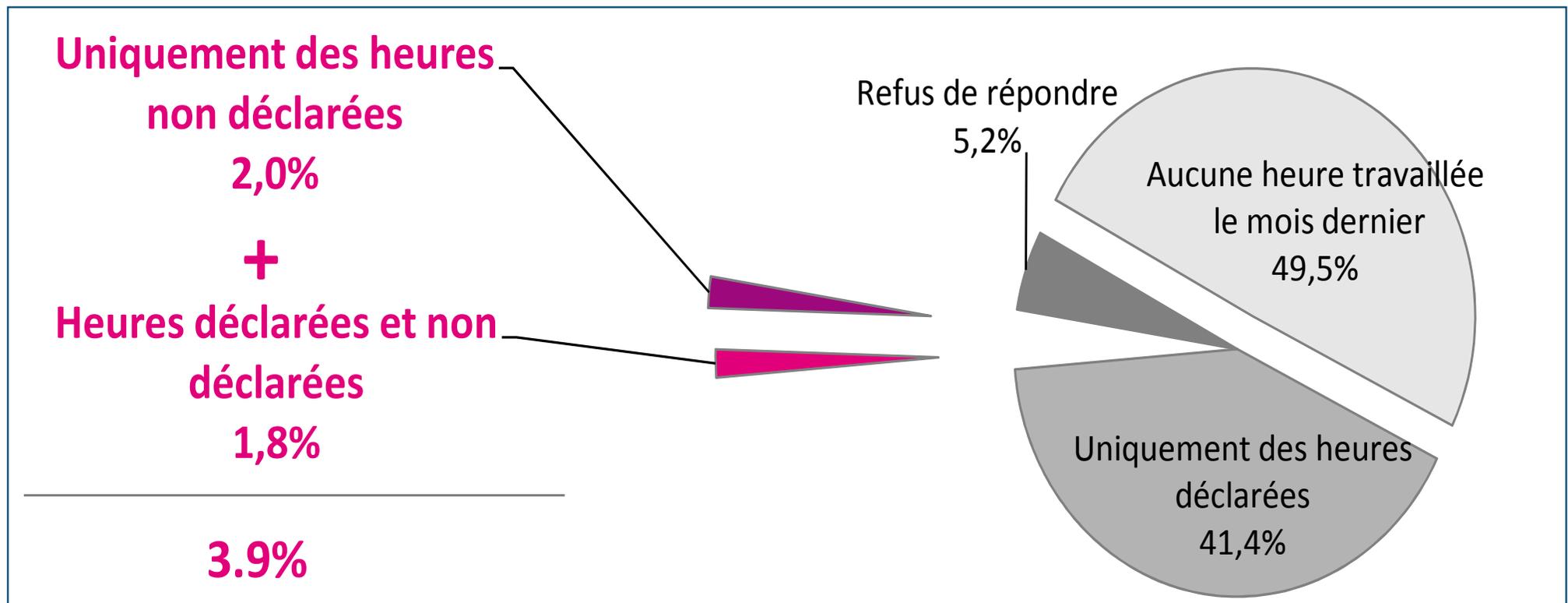


Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015

2. Principaux résultats préliminaires

« Exercez-vous...
uniquement des heures
déclarées, des heures non
déclarées et non-
déclarées... ? »

**Près de la moitié des personnes
exercent une activité dissimulée en
complément d'un emploi déclaré**



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015

3. Perspectives de travail

Intérêt et validité de la démarche confirmée par l'enquête pilote.

Trois perspectives possibles :

- Valorisation des résultats : enseignements utiles pour la campagne de communication à destination du grand public, prévue dans le cadre du Plan National de Lutte contre le Travail Illégal (PNLTI) 2016-2018,

- **Exploitation approfondie des données avec un laboratoire de recherche** (phase de consultation des équipes de recherche : terminée),

- Réflexion sur le déploiement, à plus grande échelle, de la démarche d'enquête auprès des ménages.